

Informations à l'électeur

COVID-19 Révision de la liste électorale et Vote par correspondance

Municipalité
LECLERCVILLE

Scrutin du
2020 | 10 | 04

Je, _____ **LUCIE BEAUDOIN** _____ ,
Présidente d'élection

vous informe qu'au regard de cette élection :

☛ **Toute personne dont l'isolement est ordonné ou recommandé par la Santé publique :**

- les personnes de retour de voyage de l'étranger depuis moins de 14 jours ;
 - les personnes ayant reçu un diagnostic de COVID-19 et étant toujours considérées comme porteuses de la maladie;
 - les personnes présentant des symptômes de COVID-19;
 - les personnes ayant été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - les personnes en attente d'un résultat au test de la COVID-19;
- ☛ qui désire faire une demande d'inscription, de correction ou de radiation de la liste électorale doit contacter la présidente d'élection pour obtenir le bon formulaire à cet effet;
- ☛ la demande **écrite** doit être accompagnée de copies (photos ou photocopies) de deux (2) documents dont l'un doit mentionner le nom et la date naissance et l'autre, le non et l'adresse du domicile; de la personne dont l'inscription est demandée.

Révision de la liste électorale

Les formulaires requis pour présenter une demande d'inscription, de correction ou de radiation de la liste électorale sont disponibles sur le site internet de la municipalité ou par courriel au dq@munleclerville.qc.ca

Une telle demande écrite d'inscription, de correction ou de radiation de la liste électorale doit être transmise **AU PLUS TARD LE 17 SEPTEMBRE 2020.**

Vote par correspondance

Toute demande verbale ou écrite pour voter par correspondance doit être reçue au bureau de la présidente d'élection **AU PLUS TARD LE 17 SEPTEMBRE 2020.**

Vous pouvez me joindre aux coordonnées suivantes : 1014, rue de l'Église, Leclerville, Québec, G0S 2K0.
Tél. : 819-292-2331; Courriel : dq@munleclerville.qc.ca

PRENEZ NOTE QUE la demande de voter par correspondance prend effet lors de sa réception et n'est valide que pour la présente élection partielle. Les informations seront fournies ultérieurement à ceux qui auront demandé de voter par correspondance et qui répondent aux critères mentionnés plus hauts.

Signature

Présidente d'élection

2020	09	08
année	mois	jour

